

E1

Étape 2 du Cycle de plaidoyer

Recherche et analyse – Vue d'ensemble

La Section E1 présente l'Étape 2 du Cycle de plaidoyer. Elle explique en quoi le succès du plaidoyer repose sur la qualité de l'information, qui doit être exacte, fiable et suffisante. Elle traite de l'importance d'approfondir les questions de plaidoyer identifiées à l'Étape 1 du Cycle de plaidoyer pour mieux en comprendre les causes, les effets et les solutions potentielles, dans le contexte plus large. Elle examine également les types et les sources d'informations à rechercher et à analyser, et comment évaluer leur utilité.

La Section E1 présente les outils que l'on peut utiliser dans le cadre d'un atelier de formation ou d'une recherche documentaire. Pour connaître les outils utiles dans le cadre d'une recherche sur le terrain, il est bon d'utiliser un manuel traitant d'évaluation participative en milieu rural ou d'apprentissage et action participatifs.



Notes à l'usage du facilitateur

Cette section pose une série de questions auxquelles elle apporte des réponses. Le facilitateur de l'atelier de formation devra se familiariser avec ce matériel.

- Pourquoi est-il nécessaire de faire de la recherche et de l'analyse en matière de plaidoyer ? 84
- Comment faire de la recherche et de l'analyse ? 85
- De quelles informations avons-nous besoin ? 87
- De quels *types* d'informations avons-nous besoin ? 88
- Quelles sont les *sources* d'informations disponibles ? 89
- Comment identifier les politiques et les pratiques à rechercher et à analyser ? 90



Outils

Cette section décrit les outils qui peuvent nous aider à mettre en pratique ce que nous avons appris. Dans le cadre d'un atelier de formation, ces outils peuvent servir de documents à distribuer.

- OUTIL N° 20 : Perceptions de l'information 92
- OUTIL N° 21 : Analyse contextuelle 93
- OUTIL N° 22 : Cadre de capacité, redevabilité et réactivité 94
- OUTIL N° 23 : Cadre de politiques et de pratiques 96
- OUTIL N° 24 : Cadre d'identification des ressources 97



Exercices de formation

Cette section propose des exercices de formation interactive réalisables en groupe, destinés à approfondir les questions soulevées et à mettre en pratique les outils de formation. Ces exercices conviennent parfaitement dans le cadre d'un atelier de formation.

- EXERCICE N° 24 : Évaluer l'objectivité et l'utilité des informations 99
- EXERCICE N° 25 : Collecter les informations 100
- EXERCICE N° 26 : Analyse des politiques et des pratiques 101
- EXERCICE N° 27 : Analyse des ressources 101

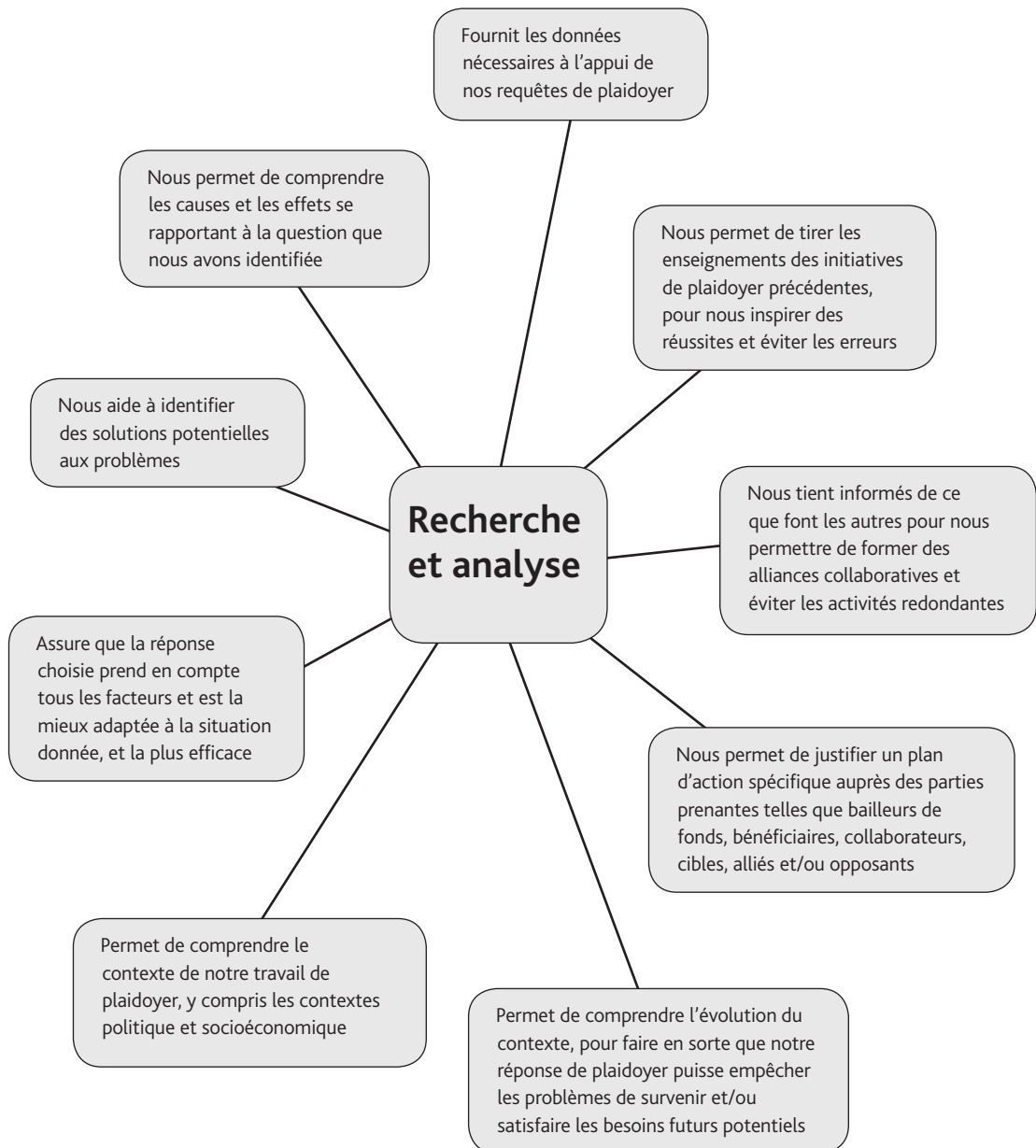
SECTION E1 Notes à l'usage du facilitateur



Pourquoi est-il nécessaire de faire de la recherche et de l'analyse en matière de plaidoyer ?

Tout le travail de plaidoyer doit reposer sur des informations exactes, fiables et suffisantes. Dans la plupart des cas, la recherche et l'analyse constituent le seul moyen d'obtenir ces informations. Elles consistent à recueillir, à examiner et à vérifier l'information. Un plaidoyer réussi exige de disposer en temps voulu d'informations pertinentes et accessibles par les personnes que nous essayons d'influencer.

Avec une recherche et une analyse de qualité, notre plaidoyer reposera sur un argument rationnel, appuyé par des données probantes. Si nous n'avons pas fait de recherche et d'analyse, ou si notre recherche et analyse n'a pas été adéquate, notre plaidoyer risque d'échouer. C'est pourquoi il est extrêmement important de faire de la recherche et de l'analyse dans un plaidoyer.





Comment faire de la recherche et de l'analyse ?

La recherche concerne la collecte ciblée d'informations et de données, tandis que l'analyse tente de comprendre ce que montrent les données et d'en tirer des conclusions.

Selon la question, nous pouvons être amenés à devoir faire de la recherche primaire et/ou secondaire avant de passer à l'analyse. Le rôle de nombreuses organisations n'est pas de faire de la recherche elles-mêmes, mais d'utiliser des travaux de recherche documentés produits par d'autres (y compris l'ONU, les universités, les groupes de réflexion et d'autres ONG) et d'apporter l'expérience des communautés locales dans les discussions sur la question.



■ Recherche primaire

La recherche primaire provient de sources originales. C'est une information de première main obtenue directement auprès des personnes concernées et affectées.

Si nous décidons de faire de la recherche primaire, nous devons identifier les personnes à interroger ou étudier, ce que nous allons leur demander, et comment. Par exemple, nous pouvons décider d'interroger ou d'étudier un échantillon représentatif d'une population, ou toutes les personnes d'un secteur particulier.

L'éventail de personnes sur lequel notre recherche va porter doit être large et représentatif de l'ensemble de la population, et prendre en compte le sexe, l'âge, la situation de famille et d'autres caractéristiques principales, de manière à pouvoir en tirer des conclusions correctes. Nous ne devons pas nous appuyer sur le point de vue d'une seule personne ou d'un groupe exclusif de personnes.

ÉTUDE DE CAS

ASIE CENTRALE

Après avoir suivi une formation au plaidoyer avec un partenaire de Tearfund en Asie centrale, une dirigeante communautaire a décidé de mener une étude auprès d'un échantillon de membres de sa communauté en les consultant sur les besoins prioritaires de la communauté, ainsi que sur les causes et effets de ces besoins. Elle a également discuté avec eux des solutions possibles à leurs besoins, avant d'établir des relations avec l'administration locale concernée, avec et au nom de la communauté.

Les résultats de cette étude ont abouti au lancement d'une campagne de plaidoyer conjointe réclamant la construction de routes d'accès à deux lieux inaccessibles où résidaient les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables de la communauté. La campagne avançait l'argument que les routes ouvriraient ces lieux au commerce et augmenteraient le niveau de vie des résidents, les deux sujets de préoccupation mis en lumière par l'étude.

Les agents de l'administration locale ont d'abord réagi de manière sceptique et menaçante. Ils ne souhaitaient pas voir la communauté gagner en autonomie. Néanmoins, la dirigeante communautaire a mobilisé les personnes des lieux inaccessibles pour qu'elles s'expriment et, à l'occasion de réunions, ces personnes ont joint leur voix à celle d'autres membres de la communauté pour réclamer la construction des routes. N'ayant pas d'autre choix que d'écouter, l'administration locale a fini par transmettre la demande au ministère national chargé de l'équipement et des transports, qui a approuvé les travaux et affecté des fonds pour les financer. Les routes ont ensuite été construites.

■ Recherche secondaire

La recherche secondaire provient de sources qui existent déjà. Il s'agit d'une information de seconde main qui a été documentée. On l'appelle souvent recherche « documentaire », car elle peut s'effectuer à partir de sites Internet, d'ouvrages, de rapports, de consultations, de statistiques ou d'informations rassemblées par d'autres chercheurs.

Si nous décidons de faire de la recherche secondaire, nous devons identifier des sources fiables et faciles à utiliser. Par exemple, nous pouvons décider de consulter d'importants sites Internet ou rapports de recherche que nous savons corrects, crédibles et actualisés. Il est souvent utile de demander à d'autres personnes de conseiller et de recommander des sources de qualité. Une fois que nous nous sommes familiarisés avec la question et les sources que nous avons identifiées, il devient plus facile par la suite de se tenir au courant des changements d'informations.

ÉTUDE DE CAS

NIGER

L'organisation JEMED (Jeunesse en Mission Entraide et Développement), partenaire de Tearfund, est engagée auprès de nombreuses communautés pastorales au Niger. Lorsque le parlement nigérien a annoncé son intention de créer une loi qui aurait un impact sur les moyens de subsistance des éleveurs nomades, JEMED a décidé d'agir.

Les membres de JEMED ont su qu'ils allaient devoir faire des recherches pour comprendre les dispositions de la loi et ses implications si elle était votée. Avec l'aide de Tearfund, ils ont pu accéder à des conseils juridiques gratuits pour les aider dans leurs recherches. Ceci leur a permis de découvrir que la nouvelle loi aurait pour conséquence de restreindre fortement les droits fonciers des communautés nomades. Ils ont aussi pu identifier des moyens d'améliorer le projet de texte de la loi.

Une fois ces informations de recherche en main, JEMED a organisé des réunions communautaires pour sensibiliser les éleveurs sur leurs droits fonciers et sur les responsabilités du gouvernement à leur égard. Les membres de JEMED ont aussi rencontré des responsables de l'administration locale et nationale pour expliquer les problèmes soulevés par le projet de loi et proposer des recommandations sur les moyens de l'améliorer.

Ces recommandations furent acceptées dans un premier temps. Mais par la suite, le gouvernement a menacé de voter la loi sans adopter les recommandations. JEMED a alors repris son action de plaidoyer et s'est engagée dans un dialogue crucial. Elle a cette fois insisté sur la nécessité de consulter les communautés pastorales, afin que leurs besoins et leurs droits soient pris en compte de façon directe. Il s'en est suivi une consultation, facilitée en partie par JEMED, qui a amené le gouvernement à interrompre le projet de loi.

■ Analyse

L'analyse consiste à examiner les données de recherche que nous avons recueillies, à s'interroger sur ces données, à identifier des fils conducteurs, des thèmes et des lacunes (y compris des failles) et à en tirer des conclusions et des recommandations principales que l'on va pouvoir diffuser. L'analyse permet une compréhension plus approfondie des données de recherche.

Parfois, il peut être tentant de passer tout son temps à recueillir des informations, à les étudier et à les analyser, et de ne consacrer aucun temps à l'action véritable. C'est pourquoi il est important d'atteindre un bon équilibre et d'obtenir suffisamment d'informations pour appuyer notre action, mais sans aller au point d'en recueillir tellement que notre action en est paralysée !

ÉTUDE DE CAS

SOUDAN

Dans le cadre d'un rapport basé sur son expérience au Darfour, Tearfund a étudié et analysé le contexte environnemental dans cette région. De façon systématique en posant des questions et en identifiant des éléments communs, Tearfund a pu déterminer des moyens pratiques de soutenir le travail de secours et de réduire les risques de dégradation de l'environnement à terme au Darfour.

Afin d'atténuer les dommages à l'environnement encourus par les générations futures, l'analyse recommandait des évaluations environnementales systématiques, la promotion de technologies alternatives d'énergie et de construction, et une meilleure résilience à la sécheresse. De ce fait, le message du rapport était clair : une utilisation plus durable des ressources naturelles contribuerait à réduire la pauvreté et les risques de nouveaux conflits dans des régions comme le Darfour. Le rapport a reçu une large couverture et a eu un impact substantiel sur la réponse apportée par la communauté internationale au Darfour, au point où toutes les organisations, qu'il s'agisse de l'ONU ou des ONGI, ont commencé à se disputer le titre de champion de l'environnement durable.

Par la suite, le plan de travail de l'ONU pour le Darfour a ciblé l'environnement comme thème principal. Le Secrétaire général adjoint de l'ONU, à la suite des travaux de recherche effectués au Soudan, a soutenu l'appel lancé par les organisations humanitaires à l'adresse du gouvernement et des responsables civils soudanais pour prendre des mesures face à l'impact significatif du conflit sur l'environnement, notamment sur la couverture forestière et les ressources en eau, sous l'effet, entre autres, de déplacements massifs de population. En tant qu'auteur du rapport, Tearfund a vu ses efforts reconnus pour avoir encouragé une approche globale intégrée bien plus large qu'une intervention traditionnelle de réponse aux catastrophes, puisqu'elle traitait de nombreuses questions complexes comme les moyens de subsistance, les conflits, l'instabilité politique et la durabilité environnementale.



De quelles informations avons-nous besoin ?

Nous ne devons recueillir que des informations exactes, fiables, pertinentes et suffisantes. Elles doivent nous permettre d'arriver à mieux comprendre la question. Chaque fois que c'est possible, nous devons essayer d'utiliser la technique de triangulation, autrement dit d'utiliser au moins deux types ou sources d'informations différents pour vérifier nos données.

Il est de bonne pratique de recueillir des informations sur les aspects suivants, en nous servant des outils les plus appropriés :

■ **Le contexte**

Quel est le contexte spécifique du problème identifié ? Quelle est la situation plus générale dans le pays, en termes de facteurs socioéconomiques, culturels, économiques, religieux et environnementaux ?

Utilisez l'OUTIL N° 21 : Analyse contextuelle

■ **Les causes**

Quelles sont les causes du problème ? Quels sont ses facteurs aggravants ? Existe-t-il des facteurs socioéconomiques, culturels, économiques, religieux, environnementaux ou autres ?

Utilisez l'OUTIL N° 18 : Arbre de problèmes / arbre de solutions

■ **Les effets**

Quels sont les effets du problème ? En quoi affecte-t-il les communautés pauvres et vulnérables ?

Utilisez l'OUTIL N° 18 : Arbre de problèmes / arbre de solutions

■ **Le rôle du gouvernement**

Quel est le rôle du gouvernement concernant le problème ? Quelles lois, politiques et pratiques se rapportent au problème ? Quelles sont les informations budgétaires disponibles en lien avec le problème ?

Utilisez l'OUTIL N° 23 : Cadre de politiques et de pratiques

■ Les cibles

Qui a le pouvoir et l'autorité d'instaurer le changement ? Ces personnes sont-elles disposées à faire quelque chose et en sont-elles capables ? Comment accéder à ces personnes ? Sont-elles ouvertes à la discussion ? Reconnaisent-elles qu'elles ont des responsabilités dans ce domaine de politique ? Utilisez l'OUTIL N° 25 : Matrice des parties prenantes et l'OUTIL N° 26 : Matrice des alliés et des opposants, à la Section E2.

■ Les solutions

Que pensons-nous qu'il faudrait faire pour résoudre le problème ? Qu'allons-nous proposer ? Nos propositions sont-elles réalistes ? Comment allons-nous défendre notre position ? Avons-nous une vision claire du changement et un plan clair pour réaliser le changement ? Utilisez l'OUTIL N° 18 : Arbre de problèmes / arbre de solutions

■ Les parties prenantes

Qui d'autre s'intéresse au problème ? Si des parties prenantes sont favorables à notre demande, comment pouvons-nous travailler avec elles en tant qu'alliés ? Si elles sont indécises, comment pouvons-nous les convaincre de nous aider ? Si elles sont opposées à notre demande, comment répondre à leurs objections en tant qu'opposants ?

Utilisez l'OUTIL N° 25 : Matrice des parties prenantes et l'OUTIL N° 26 : Matrice des alliés et des opposants, à la Section E2.

■ Les ressources

Quelles sont les ressources (moyens financiers, équipement, bénévoles, fournitures, locaux, etc.) dont nous pourrions disposer pour faciliter notre travail de plaidoyer ?

Utilisez l'OUTIL N° 24 : Cadre d'identification des ressources



De quels types d'informations avons-nous besoin ?

Nous avons besoin d'informations qui vont fournir des faits, des chiffres, des données, des récits et des preuves que nous allons pouvoir utiliser pour rechercher et analyser la situation. Il est important de rassembler un mélange d'informations quantitatives et qualitatives.

Le fait d'utiliser différents types d'informations peut nous aider à avoir une vue plus équilibrée de la question, à vérifier les faits, à comprendre les derniers développements, à identifier les cibles et les alliés potentiels, et à comprendre les arguments des opposants éventuels.

Parmi ces types d'informations peuvent figurer :



Il est important de réfléchir à la manière dont nous allons utiliser ces différents types d'informations. Certaines informations peuvent être considérées comme plus fiables et/ou légitimes que d'autres. Cette considération peut influencer sur l'efficacité de notre travail de plaidoyer.

L'OUTIL N° 20 : Perceptions de l'information explique comment les différents types d'informations peuvent être perçus par différents décideurs.



Quelles sont les sources d'informations disponibles ?

Pour nous aider à trouver des informations utiles pour notre plaidoyer, il existe de nombreuses sources que nous pouvons consulter et de nombreuses personnes que nous pouvons interroger. Certaines informations seront faciles à obtenir, tandis que d'autres vont demander des efforts de recherche.

Il est bon de faire une distinction entre les sources d'informations primaires et secondaires.

■ Les sources d'informations primaires

Une source d'information primaire est une source d'information de première main originale. Elle nous fournit des informations provenant directement des personnes affectées, concernées ou intéressées par la question. Ce sont des informations que nous recueillons nous-mêmes, de manière méthodique et précise, à l'aide d'outils de collecte de données tels qu'entretiens, questionnaires, observation ou analyse statistique.

ÉTUDE DE CAS

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)

La ville de Goma, en RDC, n'avait aucun système officiel de gestion des déchets et il était courant de voir d'immenses tas d'ordures s'amonceler dans les quartiers. Joel Tembo Vwira, un résident local soutenu par le programme Inspired Individuals de Tearfund, a alors décidé de faire des recherches pour savoir si les habitants de Goma étaient disposés à payer pour un système organisé de gestion des déchets et s'ils en avaient les moyens, mais également pour déterminer quelles étaient les obligations légales de l'administration locale en matière de collecte de déchets. Au terme de ces recherches menées avec l'aide d'étudiants locaux, Joel a établi qu'une majorité des ménages, des entreprises et des ONG était prête à payer pour un service professionnel. Il a aussi découvert que l'administration locale était responsable de la propreté générale de la ville.

Avec ces résultats de recherche, Joel a fait pression sur les responsables de la mairie de Goma et sur le ministre de l'Environnement de la province. Il a pu prouver que la gestion des déchets était un problème considérable, il leur a rappelé leurs obligations légales et leur a demandé de fournir un système organisé de gestion des déchets. En conséquence de cette action, les autorités de la ville ont affecté aux activités de recyclage un terrain situé à 15 km de Goma. Joel a travaillé de concert avec les autorités, les propriétaires terriens et une entreprise privée pour mettre en place un service professionnel de collecte, de tri et de recyclage des déchets, destiné à desservir des milliers de résidents. L'amélioration de la gestion des déchets dans les foyers et la réduction des dépôts d'ordures dans la ville ont eu un impact positif sur la santé, et les usagers du service ont fait remarquer qu'il y avait moins de moustiques.

■ Les sources d'informations secondaires

Une source d'information secondaire est une source d'information de seconde main. Elle nous fournit des informations qui existent déjà ou qui ont été recueillies par quelqu'un d'autre. Parmi les sources potentielles de recherche secondaire figurent :

- **L'INTERNET** : riche en informations, à condition de savoir comment rechercher et où
- **LES BIBLIOTHÈQUES** : un bibliothécaire peut nous aider à localiser les informations nécessaires
- **LES UNIVERSITÉS** : nous pouvons bénéficier de la recherche universitaire, des colloques et des bibliothèques rattachées aux universités
- **L'ADMINISTRATION** (locale, nationale et bureau des statistiques) : sources d'informations sur les politiques et les statistiques

- **LES ONG ET INSTITUTS DE RECHERCHE** : produisent souvent des documents de recherche et fournissent des informations
- **LES BAILLEURS DE FONDS ET ORGANISMES INTERNATIONAUX** : fournissent des analyses détaillées, souvent sur plusieurs années
- **LES MÉDIAS** (journaux, magazines, radio, télévision) : bonne source de récits et de citations.

ÉTUDE DE CAS


NÉPAL

Le Népal a une loi de planification nationale censée être inclusive, qui permet aux communautés locales de contribuer aux plans et budgets locaux et de district. Le gouvernement central a toujours la possibilité de définir ses propres priorités, mais la loi fournit un mécanisme d'autonomisation des communautés locales qui leur permet d'exprimer leurs propres priorités et de faire entendre officiellement leurs préoccupations. Malheureusement, ce processus n'a suscité qu'un faible engagement. De nombreuses communautés n'ont même pas connaissance de cette possibilité et les décisions sont souvent prises par un groupe restreint d'hommes politiquement influents et auto-sélectionnés.

United Mission to Nepal (UMN), partenaire de Tearfund, avait entendu parler de cette loi et compris l'intérêt qu'elle présentait pour le travail qu'elle menait avec des communautés locales sur des questions de bonne gouvernance. Les membres de l'UMN ont donc fait des recherches sur la loi en se servant d'Internet, en contactant les ministères et en demandant à d'autres organisations ce qu'elles en savaient. Ces recherches les ont aidés à comprendre la faiblesse de l'engagement à faire respecter cette loi, et leur a permis de réfléchir à des moyens de la faire appliquer.

Ils ont aussi décidé de sensibiliser à cette loi pour permettre aux communautés de participer plus facilement au processus de planification locale, et pour améliorer la transparence et la redevabilité du gouvernement. Pour cela, ils ont organisé des réunions communautaires rassemblant des membres et des dirigeants de la communauté, des représentants des partis politiques et les médias, et ont mis en place des ateliers de formation.

Une fois informées de leur droit à participer à la planification locale, les communautés ont reçu un soutien pour élaborer des propositions reflétant leurs besoins et leurs priorités, et pour les présenter conformément à la loi. Ces réunions participatives ont fait en sorte que toutes les voix puissent se faire entendre, et ont permis de sélectionner des propositions qui reflétaient véritablement les préoccupations de la communauté. Cette action a également permis aux membres de ces communautés, ainsi autonomisés, de poursuivre eux-mêmes le processus sans plus avoir besoin de soutien.



Comment identifier les politiques et les pratiques à rechercher et à analyser ?

Le travail de recherche et d'analyse doit toujours inclure une évaluation des lois, des politiques et des pratiques qui se rapportent à la question identifiée. Il doit aussi examiner le rôle que jouent le gouvernement national, les gouvernements étrangers et les organismes internationaux (comme le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et l'ONU) dans cette question.

Dans la plupart des pays, le gouvernement a des politiques dans des domaines variés qui influent sur la vie des personnes défavorisées, vulnérables et marginalisées, y compris des engagements à :

- fournir des services essentiels comme l'eau, l'assainissement, l'éducation et les soins de santé
- établir sa responsabilité en matière de recouvrement de l'impôt et de dépense des finances publiques
- définir des priorités en matière de secours et de développement
- superviser la réglementation des médicaments et la lutte contre les maladies
- protéger l'environnement

- promouvoir les droits de l'homme et autres principes d'égalité et d'équité
- réglementer l'accès au crédit et contrôler l'inflation.

ÉTUDE DE CAS

BOLIVIE

En Bolivie, SETESUR, partenaire de Tearfund, travaille avec les Quechua, qui font partie des populations les plus vulnérables et les plus marginalisées du pays. SETESUR souhaitait renforcer leur autonomie et, lors de recherches, a découvert que le gouvernement national avait délégué des pouvoirs aux autorités municipales dans le cadre d'une politique de décentralisation. Cette politique prévoyait le transfert de fonds centraux vers les municipalités aux fins de financer les dépenses de services publics, chaque municipalité étant libre d'établir son propre budget de dépenses. Au moment d'étudier et d'analyser la politique de décentralisation, SETESUR a découvert que cette dernière encourageait les communautés à participer à l'établissement du budget municipal, et a donc mobilisé des membres des communautés quechua dans ce sens. Ces communautés se sont engagées et ont pu convaincre les municipalités d'affecter les dépenses en priorité à la fourniture de services pour les communautés vivant dans la pauvreté.

Les politiques gouvernementales peuvent prendre la forme de stratégies formelles, de plans d'action officiels, de déclarations d'intention ou de projets de propositions. Parmi elles, seule une partie sera officiellement adoptée en lois. Généralement, il n'est possible d'accéder à ces documents de politiques qu'à condition que le gouvernement en question agisse de manière ouverte et transparente. Si ce n'est pas le cas, vous pourrez être amenés à adopter l'une des approches suivantes :

Lorsque vous savez que les documents de politiques existent :

- Écrivez formellement aux ministères pour demander à voir les documents de politiques. Veillez à tenir un dossier de toute la correspondance.
- Contactez d'autres organismes et organisations pour savoir s'ils possèdent un exemplaire de ces documents ou connaissent quelqu'un qui en possède.
- Contactez les organes de presse et demandez-leur de rapporter les difficultés que vous avez à accéder à des documents de politiques.
- Contactez des personnes clés, en poste au ministère concerné ou extérieures au ministère, pour savoir si elles possèdent un exemplaire des documents de politiques ou connaissent quelqu'un qui en possède, ou si elles peuvent faire pression sur une autre personne pour vous autoriser à y accéder.

Lorsque les documents de politiques sont incomplets ou sujets à caution :

- Complétez les documents de politiques par des informations émanant d'autres sources telles qu'universités, organisations de la société civile ou organismes internationaux.
- Interrogez des agents du ministère concerné pour clarifier ce qui manque ou ne correspond pas aux informations recueillies auprès d'une source fiable.
- Demandez à un expert (statisticien par exemple) d'évaluer les documents pour déterminer quels aspects de ces données vous pouvez utiliser ou pas.

Lorsque les documents de politiques n'existent pas :

- Recueillez directement des informations sur la question.
- Utilisez des sources d'informations existantes pour obtenir les informations nécessaires.
- Demandez au gouvernement de commencer à enregistrer les informations nécessaires.

Vous trouverez une vue d'ensemble des différents types de politiques se rapportant aux questions de pauvreté dans l'OUTIL N° 23 : Cadre de politiques et de pratiques.



OUTIL N° 20

Perceptions de l'information

L'information est rarement totalement objective dans ce qu'elle dit et dans sa manière de le dire. Il est important de comprendre qui est derrière chaque type d'information, ce qui se cache derrière l'information, pourquoi elle a été produite, et comment et pourquoi elle est arrivée à ses conclusions. Il serait facile d'accepter chaque élément d'information tel quel sans le mettre en doute, mais il est important d'analyser chaque élément et de décider de sa fiabilité.

Cet outil présente des perceptions courantes pour et contre différents types d'informations. (Des conclusions similaires s'appliquent à différentes sources d'informations). Il nous permet de voir ce qui n'est pas toujours évident.

ÉCHANTILLON

Type d'information	Facteurs pour – aux yeux d'autrui	Facteurs contre – aux yeux d'autrui
Rapports du gouvernement	Recherche de qualité Accès à des informations de qualité Bon à utiliser pour faire pression sur le gouvernement	Subjectifs en faveur du parti au pouvoir ou d'une politique existante spécifique Manque d'autocritique
Témoignages oculaires	Ajoutent une légitimité et des faits nouveaux	Subjectifs et partisans
Articles de presse	Dans le domaine public Facilement accessibles Large lectorat	Parti pris politique Peuvent ne présenter qu'un seul point de vue
Preuves juridiques	Informations fiables et de confiance	Peuvent être difficiles à comprendre
Rapports d'ONG	Données probantes indépendantes Présentent fait et cause pour les personnes pauvres	Prônent une position particulière (anti-gouvernement/anti-capitaliste) Amateurs
Documents syndicaux	Représentatifs des adhérents Preuves personnelles, témoignages de première main	Parti pris politique Antagonistes
Documents d'organismes internationaux	Informations exactes, fiables et détaillées	Subjectifs en faveur de la position de l'organisme (libéralisation du commerce par exemple)
Documents de recherche universitaire	Indépendants Pointus	Peuvent être difficiles à comprendre et hautement spécialisés



OUTIL N° 21

Analyse contextuelle

Cet outil fournit une méthode d'analyse de l'environnement, interne et externe, dans lequel évolue une organisation ou une communauté. Il décrit les informations qui sont indispensables à la planification stratégique. Il est utile pour les acteurs de plaidoyer car il examine tous les faits, positifs et négatifs, susceptibles d'influer sur une initiative de plaidoyer.

- Économie** Quel est le niveau de pauvreté ? Quel est le coût des commodités essentielles ? Qui est exclu de l'activité économique ? Quel est le niveau de la dette nationale ? Qui a le pouvoir économique ?
- Besoins essentiels** Quel pourcentage de la population a accès à des services essentiels tels que soins de santé, eau, assainissement, éducation et logement ?
- Spirituel** Quelles sont les différentes religions pratiquées ? Existe-t-il des conflits ou des liens de coopération entre les groupes religieux ?
- Social** Quelle est la proportion de ménages monoparentaux ou dont le chef est un enfant ? Qui a le pouvoir dans la famille ? Quel est le taux d'éclatement des familles ? Quel est le statut de la femme dans la société ? Quels sont les membres de la société les plus vulnérables ? Comment sont-ils traités ?
- Ethnicité** Quels sont les principaux groupes ethniques ? Quels sont les liens entre ces groupes ?
- Santé** Quelle est la prévalence du paludisme, de la tuberculose et autres maladies évitables ? Quelle est la prévalence du VIH ? Quel est le taux de mortalité infantile/maternelle ?
- Éducation** Quel est le taux de scolarisation dans le primaire/secondaire ? Pourquoi les enfants ne vont-ils pas à l'école ? Quel est le niveau d'éducation atteint par les filles ? Quel est le statut économique et social des enseignants ?
- Emploi** Quels sont les principaux types d'emplois ? Quel est le niveau de chômage ? Qui fournit le plus d'emplois et quel contrôle en retire cet employeur ? Existe-t-il des syndicats et sont-ils reconnus par le gouvernement ?
- Environnement** Quel pourcentage de la population a accès à une alimentation en eau propre et un assainissement de qualité ? Quelles sont les principales menaces environnementales ? Quelles mesures de protection ont été prises contre ces menaces ? Quelle est la proportion de terres cultivables ? Combien de personnes vivent en situation d'insécurité alimentaire ? Quel est l'impact du changement climatique sur la vie et les moyens de subsistance ?
- Politique** Qui a le pouvoir dans la société ? Qui prend les décisions ? Quel est le type de système politique en place ? Les élections sont-elles libres et équitables ? Des chrétiens sont-ils impliqués dans la politique ? Quel est l'intérêt porté aux personnes qui vivent dans la pauvreté ? Quelle participation politique existe-t-il pour les personnes qui vivent dans la pauvreté ?
- Sécurité/paix** Quels mécanismes de paix existe-t-il ? Qui est impliqué ? Quel est le rôle de l'Église ? Peut-on faire confiance à la police ? Quel est l'effet sur le pays des guerres éventuelles, passées ou présentes ?
- Urbain/rural** Quelle est la divergence de situation entre les populations rurales et urbaines ? Quel est le niveau de migration ? Existe-t-il des bidonvilles, et quelles y sont les conditions ?
- Droits de l'homme** Existe-t-il un système judiciaire impartial et indépendant ? Existe-t-il une liberté de circulation, de religion et d'expression ? Existe-t-il une presse libre et indépendante du contrôle de l'État ?



OUTIL N° 22

Cadre de capacité, redevabilité et réactivité⁵

Cet outil analytique permet d'évaluer trois dimensions spécifiques de la gouvernance qui conduisent à la capacité, à la redevabilité et à la réactivité de l'État. Il est utile lorsque la question qui a été identifiée se rapporte à la fourniture de services par le gouvernement dans un secteur particulier comme l'eau, l'assainissement, la voirie, le logement, l'éducation ou les soins de santé. Il est conçu pour être utilisé sur la durée, car il fonctionne en suivant la performance d'un gouvernement, mais il peut aussi s'utiliser dans le cadre d'un atelier de formation pour donner un aperçu de son utilisation à long terme.

Les composantes sont les suivantes :

- **CAPACITÉ** : L'autorité et l'aptitude des dirigeants, gouvernements et organismes publics à faire avancer les choses
- **REDEVABILITÉ** : La capacité des citoyens à mettre les dirigeants, gouvernements et organismes publics devant leurs responsabilités
- **RÉACTIVITÉ** : La façon dont les dirigeants, gouvernements et organismes publics se comportent lorsqu'il s'agit de répondre aux besoins et aux droits des citoyens

	Les principales questions à envisager	Réponses
CAPACITÉ	Quels engagements internationaux le gouvernement a-t-il pris sur la question ?	
	Le gouvernement a-t-il une politique nationale et une stratégie d'application sur cette question ?	
	La question figure-t-elle dans d'autres documents de stratégie du gouvernement ?	
	Quels objectifs le gouvernement a-t-il fixés sur cette question et quels progrès a-t-il réalisés à cet égard ?	
	Les systèmes d'enregistrement et de suivi de la question sont-ils adéquats, et dans quelle mesure les données sont-elles correctes et accessibles au public ?	
	Quels sont les ministères, administrations et entreprises concernés par la question au niveau national et local, et quelles sont les responsabilités de chacun ? Quel est le principal ministère pour cette question ?	
	Existe-t-il un mécanisme de coordination sectorielle pour cette question ?	
	Quel est le rôle tenu par d'autres secteurs sur cette question ?	
	Le gouvernement dispose-t-il de ressources humaines suffisantes pour traiter la question ?	
	Un programme de décentralisation est-il en cours et, si oui, quel est son impact sur la question ?	
	Quelle part de son budget total le gouvernement consacre-t-il à la question ? Comment cette part a-t-elle évolué au fil du temps ?	
	À quoi est essentiellement destiné cet argent ? Existe-t-il des projets axés sur les personnes vivant dans la pauvreté ?	
	Qui d'autre, en dehors du gouvernement, traite de cette question ? Quelle est la relation entre ces entités et le gouvernement en ce qui concerne la question ?	

Suite de l'OUTIL N° 22 à la page suivante

	Les principales questions à envisager	Réponses
REDEVABILITÉ	La société civile jouit-elle d'une liberté d'information et d'association ?	
	La société civile peut-elle participer à la planification, à la budgétisation, au suivi et à l'évaluation de la performance du gouvernement sur cette question ?	
	Les médias sont-ils utiles pour obtenir la redevabilité du gouvernement ?	
	Existe-t-il des mécanismes de plainte et de recours sur cette question ? Si oui, sont-ils efficaces ?	
	Le gouvernement a-t-il débattu de la question au cours des douze derniers mois ?	
	Quelles sont les informations disponibles sur les droits des citoyens en la matière ?	
	Quels sont les mécanismes en place pour suivre les flux financiers se rapportant à la question ?	
	Quels autres acteurs, éventuellement, entreprennent des activités pour favoriser la redevabilité sur cette question ?	
RÉACTIVITÉ	Le gouvernement promeut-il des politiques favorables aux personnes pauvres sur cette question ?	
	Le gouvernement utilise-t-il une approche qui accroît la demande de services publics adéquats et abordables par les personnes pauvres ?	
	Quels sont les règlements et les lois qui protègent et réglementent la fourniture de services par l'État ?	
	Quelle est la disposition du gouvernement à apprendre d'autrui ?	
	Les politiques du gouvernement sur cette question sont-elles sensibles au genre et à l'âge ?	
	Les agents de l'État assistent-ils à des événements organisés par des ONG sur la question ?	
	Des processus sont-ils en place pour tenter de lutter contre la mauvaise affectation et le détournement de ressources destinées à des services publics ?	
	La lutte contre la corruption est-elle une priorité dans l'action du gouvernement ?	

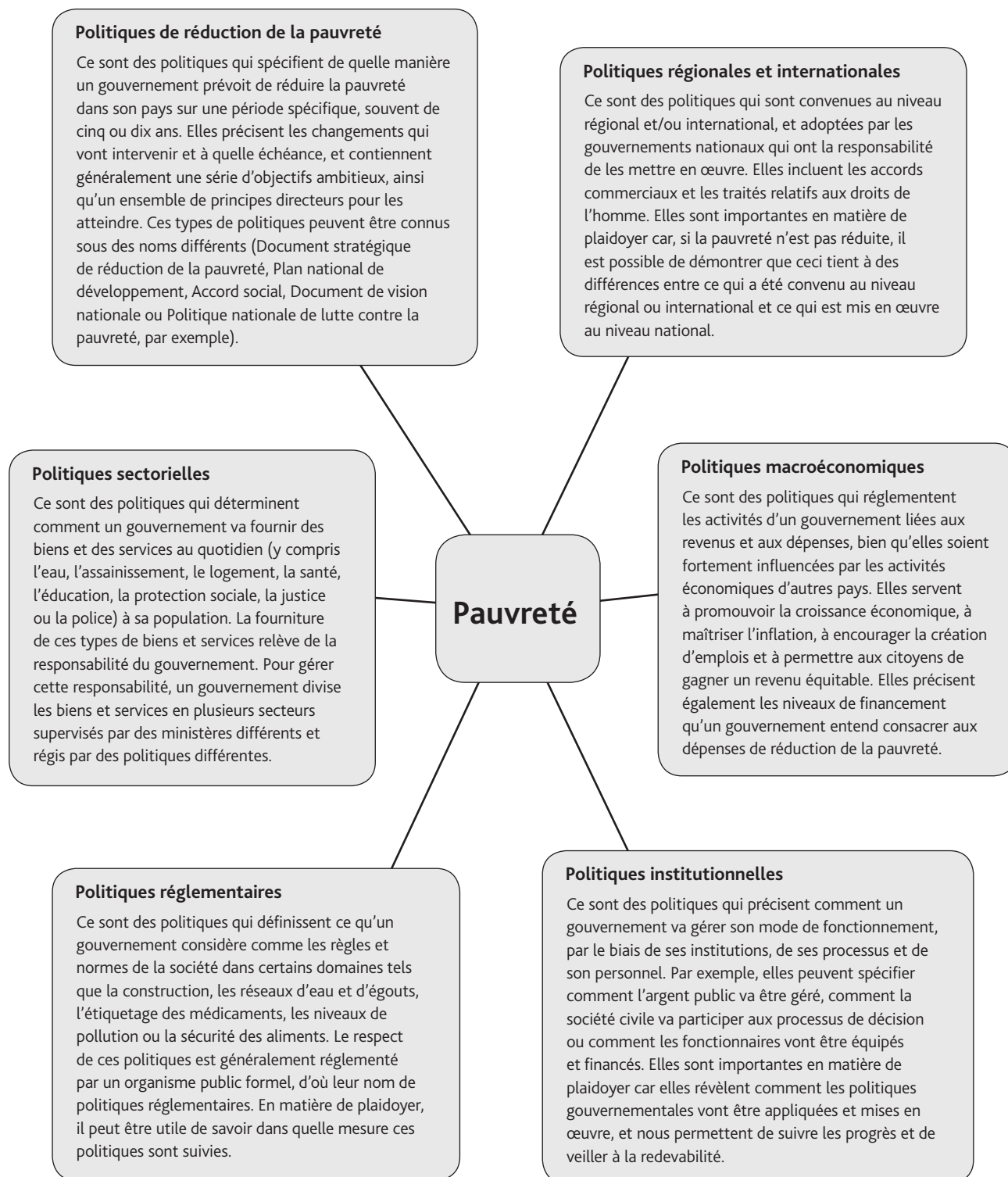
5 L'analyse de capacité, redevabilité et réactivité (CAR) est un outil créé par DFID (UK Department for International Development) à l'usage de ses bureaux extérieurs, que Tearfund a adapté au secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, en partenariat avec DFID. Vous trouverez un exemple de ce guide d'analyse CAR dans le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène sur : <http://tilz.tearfund.org/~/-/media/Files/TILZ/Research/Understanding%20WASH%20sector%20FRENCH%20web.pdf>



OUTIL N° 23

Cadre de politiques et de pratiques⁶

Généralement parlant, il existe six types de politiques et de pratiques qui se rapportent à la pauvreté. Il est important de rechercher et d'analyser celles qui s'appliquent le mieux à une question liée à la pauvreté.






⁶ Adapté de la section « Politiques pouvant avoir un impact sur la pauvreté », aux pages 16 et 17 de *La surveillance des politiques gouvernementales*, une boîte à outils développée par CAFOD, Christian Aid et Trocaire : www.cafod.org.uk/Media/Files/Resources/Policy/Monitoring-government-policy






OUTIL N° 24

Cadre d'identification des ressources

Comme dans tout travail de secours et de développement, il est important de savoir de quelles ressources nous disposons avant d'entamer une initiative de plaidoyer, et de continuer à évaluer et à affecter des ressources tout au long du processus.

	Les principales questions à envisager	Réponses
Financement 	De combien d'argent allons-nous avoir besoin pour mettre en œuvre l'initiative de plaidoyer ?	
	Ce budget est-il réaliste, basé sur des coûts réels et des devis ?	
	Quelles sont les sources de financement disponibles ? Les financements vont-ils suffire à couvrir le budget ?	
	Risque-t-on de rencontrer des problèmes de trésorerie ou des difficultés pour obtenir l'autorisation ?	
Personnes 	Qui sera disponible pour travailler sur l'initiative de plaidoyer ?	
	Ces personnes ont-elles les compétences, l'expérience et les aptitudes nécessaires ?	
	Si ce n'est pas le cas, est-il possible de les former ?	
	Avons-nous besoin du concours d'autres personnes, par exemple des experts sur la question ?	
Relations 	Quelles relations avons-nous ?	
	Parmi les contacts de nos collaborateurs, bénévoles, partenaires et sympathisants, par exemple avec d'autres organismes homologues concernés par la question, lesquels pourrions-nous utiliser ?	
	Quelles relations avons-nous avec des décideurs, et comment pouvons-nous les établir et les développer ?	
	Connaissons-nous des personnes capables de nous aider de façon pratique, par exemple pour obtenir de la publicité dans les médias ?	

Suite de l'OUTIL N° 24 à la page suivante

	Les principales questions à envisager	Réponses
Connaissances 	De quelles connaissances et informations disposons-nous collectivement ?	
	De quelles données probantes avons-nous besoin pour soutenir notre travail de plaidoyer et, si nous en manquons, comment allons-nous les obtenir ?	
	Quel travail de recherche et d'analyse avons-nous pu effectuer, et est-il suffisant et robuste ?	
Réputation 	Quelle réputation avons-nous auprès des communautés, partenaires, décideurs, sympathisants, bailleurs de fonds, grand public et médias ?	
	Sommes-nous bien connus ?	
	Avons-nous besoin de travailler avec d'autres organisations mieux connues ? Quelle stratégie pouvons-nous utiliser pour promouvoir nos relations ?	
Temps 	De combien de temps allons-nous avoir besoin pour mettre en œuvre l'initiative de plaidoyer ?	
	Avons-nous assez de temps ?	
	Aurons-nous des échéances spécifiques à respecter ?	
	Y a-t-il des opportunités et événements extérieurs que nous pouvons utiliser, tels qu'élections locales, anniversaires, cycles de planification du gouvernement ou sommets internationaux ?	

SECTION E1 Exercices de formation



EXERCICE N° 24

Évaluer l'objectivité et l'utilité des informations

Objectif	Comprendre le caractère subjectif de différents types et sources d'informations, et l'impact qu'il a sur l'utilité de l'information
TYPE	Cet exercice fonctionne bien en groupes de toutes tailles, mais il peut aussi être réalisé individuellement
MÉTHODES	Analyse de l'information, réflexion individuelle, discussion en petits groupes, commentaires en plénière
MATÉRIEL	Éléments d'information diversement subjectifs (Version 1), illusion d'optique (Version 2)
DOCUMENT À DISTRIBUER	OUTIL N° 20 : Perceptions de l'information
PRÉPARATION PRÉALABLE (VERSION 1)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Recherchez des articles, rapports et tribunes libres divers (les éléments d'information) dans des magazines, des journaux et sur Internet. 2. Découpez ou imprimez ceux qui représentent différents types de subjectivité.
ÉTAPES (VERSION 1) – LE JOUR DE LA FORMATION	<ol style="list-style-type: none"> 1. Donnez à chaque participant au moins un des éléments d'information. Il n'est pas nécessaire qu'ils aient tous les mêmes éléments. 2. Demandez aux participants de travailler ensemble pour classer les éléments d'information par ordre d'utilité. (Ils pourront devoir d'abord définir et convenir de ce qui est utile et de ce qui ne l'est pas !) 3. Demandez aux participants pourquoi ils ont classé les informations dans cet ordre. 4. Présentez la liste de questions suivante et demandez aux participants si, à la lumière des réponses qu'ils donnent aux questions, ils souhaiteraient changer l'ordre des informations : <ul style="list-style-type: none"> • <i>Valeurs</i> : Quelles sont les valeurs qui sont à la base de la source de l'information ? Partagez-vous ces valeurs ? • <i>But</i> : Pourquoi cet élément d'information a-t-il été produit ? En quoi cela affecte-t-il son objectivité ? Comment le percevez-vous ? Faites-vous confiance à la source ? • <i>Exactitude</i> : Quels sont les faits qu'utilise cet élément d'information ? Sont-ils appuyés par des données probantes ? Sont-ils représentés de manière juste ? Cette information est-elle à jour ? Des points ont-ils été occultés ? • <i>Conclusions</i> : Comment l'article est-il arrivé à ces conclusions ? Reposent-elles sur des données probantes ? L'article émet-il des hypothèses, explicites ou implicites ? Partagez-vous ces conclusions ? Seriez-vous arrivés à des conclusions différentes et, si oui, pourquoi ? • <i>Perception</i> : Comment d'autres personnes pourraient-elles percevoir cet élément d'information, et pourquoi ? • <i>Utilité</i> : De quelles manières pourriez-vous utiliser cette information ? 5. Facilitez une discussion plénière sur l'importance d'évaluer toutes les informations pour établir si elles sont fiables, à l'aide de l'OUTIL N° 20 : Perceptions de l'information, avant de s'appuyer sur ces informations dans le cadre d'une initiative de plaidoyer.
PRÉPARATION PRÉALABLE (VERSION 2) – SI VOUS N'AVEZ PAS BEAUCOUP DE TEMPS	Sélectionnez une image célèbre d'illusion d'optique, comme la femme jeune/âgée par exemple.
ÉTAPES (VERSION 2)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Montrez l'image aux participants et demandez-leur ce qu'ils voient.

- Facilitez une discussion plénière sur le thème de la perception et de l'objectivité, à l'aide de l'OUTIL N° 20 : Perceptions de l'information, sur l'importance d'évaluer tous les points de vue sur une information, avant de s'appuyer sur cette information dans le cadre d'un travail de plaidoyer.



EXERCICE N° 25

Collecter les informations

Objectif Comprendre la nécessité de collecter un large éventail d'informations à rechercher et à analyser, et savoir où trouver ces informations et comment les identifier

TYPE Cet exercice peut être réalisé individuellement, en binômes ou en petits groupes

MÉTHODES Réflexion, travail en binômes, petits groupes, brainstorming

MATÉRIEL Papier et stylos

DOCUMENTS À DISTRIBUER OUTIL N° 20 : Perceptions de l'information
OUTIL N° 21 : Analyse contextuelle
OUTIL N° 22 : Cadre de capacité, redevabilité et réactivité

- ÉTAPES**
- Invitez les participants à travailler par deux. Chaque binôme doit choisir une question de plaidoyer, ou travailler sur une question qui a déjà été identifiée.
 - Donnez à chaque binôme du papier et des stylos, et demandez-leur de tracer un tableau à quatre colonnes dont les titres d'en-tête sont précisés ci-dessous. Invitez chaque binôme à remplir le tableau à l'aide de l'OUTIL N° 21 : Analyse contextuelle et/ou l'OUTIL N° 22 : Cadre de capacité, redevabilité et réactivité. (Ce choix dépendra du temps disponible, de la question choisie ou identifiée, et du choix des participants d'utiliser l'un des outils ou les deux.)
 - Demandez à chaque binôme d'identifier ce qu'il va devoir rechercher et de réfléchir au type d'information qu'il doit recueillir et comment trouver cette information.
 - Facilitez une discussion avec l'ensemble du groupe. Retenez les bonnes suggestions et regroupez-les de façon à ce que tout le monde puisse les voir, par exemple en les inscrivant sur une grande feuille de papier accrochée au mur.

ÉCHANTILLON

Question contextuelle	Type d'information	Source d'information	Données recueillies
Économie	Statistiques Rapports Documents stratégiques de réduction de la pauvreté	Statistiques du gouvernement Organismes homologues	80 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. La dette nationale s'élève à 50 % du PNB.
Besoins essentiels	Enquêtes Recensements Rapports relatifs aux droits de l'homme	Études du gouvernement Internet	1 personne sur 4 n'a pas accès à de l'eau propre.
Social	Indicateurs de pauvreté Rapports universitaires	Bibliothèques universitaires Internet	Le nombre de ménages dont le chef est un enfant augmente chaque année. La société est patriarcale.
Politique	Résultats d'élections Constitution	Organismes de droits de l'homme Gouvernement Internet	La démocratie est faible. Les élections ne sont pas libres et équitables. La participation de la société civile est limitée.
Etc. ...			



EXERCICE N° 26

Analyse des politiques et des pratiques

Objectif	Aider à identifier les politiques et les pratiques se rapportant aux questions de plaidoyer sur la pauvreté
TYPE	Cet exercice peut être réalisé individuellement, en binômes ou en petits groupes
MÉTHODES	Réflexion, travail en binômes, petits groupes, brainstorming
DOCUMENT À DISTRIBUER	OUTIL N° 23 : Cadre de politiques et de pratiques
ÉTAPES	<ol style="list-style-type: none"> 1. Invitez les participants à travailler par deux et demandez à chaque binôme de sélectionner une question de plaidoyer. 2. À l'aide de l'OUTIL N° 23 : Cadre de politiques et de pratiques, demandez à chaque binôme d'identifier les politiques et les pratiques qui se rapportent à la question qui le préoccupe. Une autre option, s'ils ne savent pas quelles sont les politiques et pratiques existantes se rapportant à leur travail de plaidoyer, consiste à leur demander d'identifier comment ils pourraient les trouver. 3. Demandez-leur aussi de réfléchir à la manière dont ils pourraient localiser et obtenir un exemplaire des politiques et pratiques identifiées, et comment ils pourraient les utiliser dans le cadre du plaidoyer sur la question qu'ils ont choisie. 4. Demandez-leur de réfléchir à la manière dont les politiques et les pratiques identifiées se rapportent aux différents niveaux d'intervention du plaidoyer. (Référez-vous à l'OUTIL N° 3 : La pyramide du plaidoyer, le cas échéant.) Par exemple, si la question est celle du handicap, il est possible que l'État ait signé la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées ; cependant, si le plaidoyer doit intervenir au niveau local, il serait bon de vérifier si une loi nationale a été adoptée pour mettre en œuvre la Convention de l'ONU dans le pays, et si cette loi nationale contient des dispositions d'application au niveau local. 5. Facilitez une discussion plénière sur le meilleur moyen d'identifier les politiques et les pratiques, en veillant à en extraire les principaux points.



EXERCICE N° 27

Analyse des ressources

Objectif	Reconnaître les ressources dont vous disposez pour effectuer votre travail de plaidoyer, et analyser les ressources que vous allez devoir mobiliser
TYPE	Travail individuel ou en groupe
MÉTHODES	Réflexion individuelle, discussion en petits groupes, discussion plénière
DOCUMENT À DISTRIBUER	OUTIL N° 24 : Cadre d'identification des ressources
ÉTAPES	<ol style="list-style-type: none"> 1. Demandez aux participants de travailler en petits groupes de six personnes maximum, et d'utiliser un exemple tiré de leur propre contexte ou expérience, ou un scénario fourni par le facilitateur. 2. Remettez un exemplaire de l'OUTIL N° 24 : Cadre d'identification des ressources à chaque participant, en soulignant les six sections de l'outil (Financement, Personnes, Relations, Connaissances, Réputation, Temps). 3. Demandez à chaque groupe de se répartir les sections de l'outil, de façon à ce que chaque participant ait une section. (Si le groupe compte moins de six personnes, le plus simple est de demander aux participants de choisir une des sections et de laisser de côté les sections qui n'ont pas été choisies.)

4. Chaque participant doit réfléchir individuellement aux questions de la section de l'outil qui lui est attribuée, et noter ses réponses. Le cas échéant, les participants peuvent émettre des hypothèses sur les informations disponibles pour les aider à répondre aux questions. Encouragez-les à travailler en silence.
5. Lorsque tout le monde a eu le temps de répondre aux questions de sa section, encouragez les participants à se remettre en groupe et à partager leurs sections respectives avec le reste du groupe.
6. Si le temps le permet, invitez un ou deux des groupes à partager leurs réflexions sur l'utilisation de l'outil. Quelles ressources vont être faciles/difficiles à identifier ?
7. Expliquez l'importance d'affecter les ressources nécessaires au plaidoyer, autrement dit de veiller à avoir suffisamment de financement, personnes, relations, connaissances, réputation et temps pour procéder au plaidoyer. Aidez-vous pour cela des notes à l'usage du facilitateur.